Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 703

Artikel: Tâches vertes
Autor: Bonnard, Laurent
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025144

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 703 27 octobre 1983

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz
Gil Stauffer

20 ANS

703

Domaine public

Tâches vertes

«Certains milieux et certaines associations très liés à l'automobile exercent aujourd'hui une forte pression dans le but de remplacer la construction de routes nationales, qui touche à sa fin, par une intensification de la construction de routes de plaine et de routes alpestres. La nouvelle réglementation de la surtaxe douanière sur les carburants vise essentiellement à stimuler le développement de nouvelles routes à haute capacité. Nous considérons qu'une nouvelle extension de la construction routière n'est plus défendable du point de vue écologique et nous estimons aussi qu'il ne faut en aucun cas encourager la motorisation privée, mais au contraire la limiter; et cela en développant systématiquement les transports publics et en prenant des mesures pour réduire le trafic dans les quartiers résidentiels des villes.»

Encore une rêverie écologiste! Encore une de ces professions de foi anti-bagnole, déconnectées des réalités de la vie, irresponsables en temps de crise, lorsqu'on songe à l'importance du développement routier pour le marché de la construction, et partant, pour l'emploi en général!

Rassurez-vous: personne n'est plus attentif au maintien des places de travail dans la construction que les partisans de ce nouvel ordre routier. Puisqu'il s'agit ni plus ni moins que du syndicat du bois et du bâtiment, la FOBB. Davantage même: ce ne sont pas là idées en l'air, provocations à usage interne ou amorces d'une discussion à venir; l'étude («Volumes d'emploi alternatifs pour l'industrie de la construction») dans laquelle ces lignes figurent en bonne place a bel et bien passé le cap des instances supérieures du syndicat et trouvé grâce devant le dernier congrès de Fribourg qui en a fait l'un des points de référence de son programme de travail pour les années à venir (voir en pages suivantes).

Inimaginable? Ne pas perdre de vue les redoutables échéances qui se profilent dans la construction. Une double évidence: d'une part le temps des grandes commandes, routes nationales, stations d'épuration, etc., est révolu; d'autre part la rationalisation du travail dans ce secteur permet une compression continue des effectifs des travailleurs. Face à de tels défis, la réponse classique — et traditionnellement aussi celle des milieux syndicaux — c'est l'activité à tout va, pourvu qu'elle permette le maintien des places de travail.

Aujourd'hui, la FOBB propose un autre choix. Le but demeure, bien sûr, le maintien de l'emploi (avec, condition «sine qua non», une réduction de la durée hebdomadaire du travail). Mais pas à n'importe quel prix, et surtout pas au prix du sacrifice de l'environnement et d'une certaine qualité de la vie. D'où ce catalogue de tâches «vertes» qui va des mesures d'économie d'énergie à la circulation routière, en passant notamment par l'assainissement de la construction locative. Une pierre dans le jardin des tenants d'un prétendu «réalisme» économique, réputé incompatible avec l'écologie.

Ce ne sont pour l'instant que des mots, direz-vous. Certes. Mais pourquoi ne pas prendre la FOBB au mot?

L. B.

FOBB

Pas n'importe quel emploi

Ce n'est pas le choc de la récession de 1975-1976; il n'en reste pas moins que la construction dans son ensemble a durement encaissé le coup de ces cinq dernières années: une perte globale d'environ 10 000 places de travail!

SUITE ET FIN AU VERSO